

BULLETIN
INTERNATIONAL

DES
SOCIÉTÉS
DE LA
CROIX-ROUGE

Publié par le
Comité International
fondateur de
cette institution

Comité international de la Croix-Rouge

EXTRAIT DES STATUTS

ARTICLE PREMIER. — Le Comité international de la Croix-Rouge (C. I. C.-R.) fondé à Genève, en 1863, et consacré par des décisions des Conférences internationales de la Croix-Rouge, est constitué en une association régie par les art. 60 et suivants du Code civil suisse, et possède, en conformité, la personnalité civile.

ART. 2. — Le C. I. C.-R. est une institution indépendante ayant son statut propre dans le cadre des statuts de la Croix-Rouge internationale.

ART. 3. — Le C. I. C.-R. a son siège à Genève.

ART. 4. — Le C. I. C.-R. a notamment pour but :

a) de travailler au maintien et au développement des rapports des Sociétés nationales de la Croix-Rouge entre elles ;

b) de maintenir les principes fondamentaux et uniformes de l'institution de la Croix-Rouge, savoir : l'impartialité, l'indépendance politique, confessionnelle et économique, l'universalité de la Croix-Rouge et l'égalité des Sociétés nationales ;

c) de reconnaître toute Société nationale nouvellement créée ou reconstituée en conformité des principes de la Convention de Genève, et de porter cette constitution régulière à la connaissance de toutes les Sociétés nationales existantes ;

d) d'être un intermédiaire neutre, dont l'intervention est reconnue nécessaire, spécialement en cas de guerre, de guerre civile ou de troubles intérieurs ;

e) de recevoir toute plainte au sujet de prétendues infractions aux Conventions internationales, et, en général, d'étudier toutes questions dont l'examen par un organe spécifiquement neutre s'impose ;

f) de coordonner les efforts pour soulager les victimes de la guerre des maux qui sont la conséquence de la guerre, des calamités civiles ;

g) de travailler au développement et à la préparation du personnel et du matériel sanitaire nécessaire pour assurer l'activité de la Croix-Rouge en temps de guerre, en collaboration avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et les Services de santé militaires de l'Etat ;

h) d'assumer les fonctions qui lui sont dévolues par les conventions internationales ;

i) de s'occuper en général de tout ce qui concerne les relations entre les Sociétés de la Croix-Rouge, en temps de paix comme en temps de guerre, dans le domaine des secours aux blessés et aux malades de la guerre, ainsi que dans celui de l'action en faveur des prisonniers de guerre.

Le Comité international de la Croix-Rouge ne dispose, pour accomplir l'ensemble de son œuvre, que des dons qu'il reçoit.

Il sera donc toujours très reconnaissant aux personnes qui voudront bien lui apporter leur appui financier.

En vertu de ses statuts, le Comité international possède la personnalité civile qui lui permet de recevoir légalement des dons et legs.

Comité international

Appel concernant le rapatriement des prisonniers de guerre

(Circulaire aux Gouvernements et aux Comités centraux
des Sociétés nationales de la Croix-Rouge)

Voir ci-dessus, p. 935.

Protection des prisonniers de guerre contre les dangers résultant de la guerre aérienne

Voir ci-dessus, p. 937.

Activité du Comité international en faveur des Israélites

Voir ci-dessus, p. 952.

Appel à l'opinion publique en faveur des victimes de la seconde guerre mondiale

Voir ci-dessus, p. 969.

Colis de secours individuels pour civils

(Circulaire conjointe aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge)

Voir ci-dessus, p. 971.

Comité international

Nouveau membre du Comité international de la Croix-Rouge

Dans sa séance plénière du 13 novembre, le Comité international a fait appel à la collaboration de M. Claude Du Pasquier, D^r en droit, professeur aux Universités de Genève et Neuchâtel, colonel divisionnaire a.d.

Né au Havre, le 2 avril 1886, M. Du Pasquier fit ses études de droit à Lausanne où il obtint le grade de docteur après de longs séjours à l'étranger.

Greffier du Tribunal cantonal neuchâtelois (1912), président du Tribunal du district de Boudry (Neuchâtel) (1919), professeur à l'Université de Neuchâtel (1923) puis juge au Tribunal cantonal (1925), il fut nommé recteur de l'Université de Neuchâtel (1929-1931).

Colonel divisionnaire dès 1941, M. Du Pasquier commanda la 2^{me} division ; il dut abandonner son commandement en 1946, pour cause de maladie.

En 1947, M. Du Pasquier reprit ses cours à l'Université de Neuchâtel et fut appelé la même année à occuper la chaire de philosophie du droit à l'Université de Genève.

Auteur apprécié d'une étude intitulée « Introduction à la Théorie générale et à la Philosophie du droit » (2^{me} édition en 1941), M. Du Pasquier s'est fait remarquer par d'importantes publications.

Les connaissances étendues de M. Du Pasquier, ses compétences juridiques ainsi que l'élévation et la largeur de son esprit lui permettront d'apporter un concours efficace à l'œuvre que s'efforce d'accomplir le Comité international de la Croix-Rouge.

Hommage de la Belgique au Comité international de la Croix-Rouge

S. Exc. M. P. H. Spaak, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Belgique, a adressé au Comité international de la Croix-Rouge le message ci-après :

Comité international

*Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce extérieur*

Bruxelles, 20 novembre 1947.

Messieurs les Vice-Présidents,

La Belgique se souvient avec reconnaissance des bienfaits qu'elle doit à l'œuvre secourable du Comité international pendant la dernière guerre. Au nom du Gouvernement belge, je tiens à vous exprimer notre profonde gratitude pour l'aide inestimable qui fut apportée par votre institution à mes compatriotes éprouvés, en particulier, aux prisonniers de guerre et aux déportés politiques. Je rends hommage aux efforts inlassables et féconds que le Comité international de la Croix-Rouge, fidèle à sa haute tradition humanitaire, ne cessa pas de faire au cours des hostilités, pour humaniser les méthodes de guerre, pour soulager le sort des victimes et pour procurer à celles-ci, le réconfort de ses secours matériels et moraux. Je me plais aussi à vous témoigner notre reconnaissante appréciation pour la collaboration de votre institution à l'action de secours de l'ancienne Commission mixte de secours de la Croix-Rouge internationale en faveur de nos populations civiles en pays occupé, à laquelle elle fut intimement associée.

Au nom de la Belgique, je vous remercie, Messieurs les Vice-Présidents, ainsi que tous ceux qui, comme collaborateurs du Comité international de la Croix-Rouge et de la Commission mixte de secours de la Croix-Rouge internationale ou comme donateurs, ont contribué, par leur dévouement personnel et leur générosité, à l'œuvre d'entraide en faveur des victimes belges de la guerre et qui se sont acquis ainsi des titres éminents à notre reconnaissance nationale.

Veuillez agréer, Messieurs les Vice-Présidents, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le ministre des Affaires étrangères :

(s.) P. H. SPAAK.

Comité international

Communiqué du Comité international de la Croix-Rouge

Choléra en Egypte

Genève, le 20 novembre 1947.

Le Comité international de la Croix-Rouge reçoit de nombreuses demandes émanant de familles allemandes inquiètes du sort de leurs proches, prisonniers de guerre dans le Moyen-Orient. A ce propos, le Comité international est heureux de signaler que, selon les dernières informations reçues de sa délégation au Caire, aucun cas de choléra n'a été constaté, jusqu'à ce jour, parmi eux.

Dès le début de l'épidémie, les Autorités britanniques ont pris toutes les dispositions d'hygiène utiles pour protéger les prisonniers de guerre ; de plus, elles ont diffusé dans les camps des instructions détaillées sur les mesures à prendre pour éviter la propagation de cette épidémie.

A toutes fins utiles, le Comité international a informé récemment les Autorités britanniques, qu'il était prêt à offrir une partie du vaccin nécessaire à immuniser les quelque 60.000 Allemands encore retenus dans le Moyen-Orient. Dans leur réponse, ces Autorités ont fait savoir qu'elles avaient déjà décidé de vacciner tous les prisonniers de guerre, au même titre que les troupes britanniques elles-mêmes stationnées en Egypte, et qu'elles disposaient pour cela de vaccin en suffisance.

Publications ¹

Pour compléter la liste des publications du Comité international de la Croix-Rouge parue en janvier 1945 et ses suppléments n° 1 et 2 (janvier 1946 et janvier 1947), nous donnons ci-dessous une nomenclature des brochures éditées depuis lors.

PUBLICATIONS DU COMITÉ INTERNATIONAL

307. — Max HUBER, Ehemaliger Präsident des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz. *Grundsätze und Grundlagen der Tätigkeit des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz* (1939 bis 1946). — Genf, Internationales Komitee vom Roten Kreuz, Januar 1947. In-8, 43 p. Fr. 1,—.

¹ *Revue internationale*, avril 1945, p. 319.

¹ *Ibid.*, décembre 1945, pp. 969-971, février 1947 pp. 153-156.

Comité international

308. — *Inter Arma Caritas*. L'œuvre du Comité international de la Croix-Rouge pendant la seconde guerre mondiale. — Genève, Comité international de la Croix-Rouge, 1947. In-8, 132 p. Fr. 2,—.

309. — *Inter Arma Caritas*. La obra del Comité internacional de la Cruz Roja durante la segunda guerra mundial. — Genève, Comité international de la Croix-Rouge, 1947. In-8, 138 p. Fr. 2,—.

310. — *Inter Arma Caritas*. Das Werk des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz während des zweiten Weltkrieges. — Genève, Comité international de la Croix-Rouge, 1947. In-8, 151 p. Fr. 2,—.

311. — *Inter Arma Caritas*. The Work of the International Committee of the Red Cross during the Second World War. — Geneva, International Committee of the Red Cross, 1947. In-8, 135 p. Fr. 2,—.

312. — *Inter Arma Caritas*. Edition en langue russe, 1947. In-8, 148 p. Fr. 2,—.

313. — *Les Sections auxiliaires du Comité international de la Croix-Rouge* par Marguerite van BERCHEM. — Genève (au siège du C.I.C.R.), février 1947. In-8, 33 p. pl.

314. — Comité international de la Croix-Rouge. *Rapport sur l'activité de la « Fondation pour l'organisation des transports de Croix-Rouge », de sa création, en avril 1942 jusqu'au 31 décembre 1946*, présenté au Comité international de la Croix-Rouge. — Genève, avril 1947. In-8, 28 p. Fr. 0,50.

315. — International Committee of the Red Cross. *Report of the "Foundation for the Organization of Red Cross Transports" on its operations since inception in April 1942 up to 31st December 1946* delivered to the International Committee of the Red Cross, Geneva, in March 1947. — Geneva, April 1947. In-8, 28 p. Fr. 0,50.

316. — Comité international de la Croix-Rouge, Genève. *Rapports sur la revision des comptes annuels au 31 décembre 1946*.

Comité international

Société fiduciaire romande OFOR S.A. — Genève, mai 1947.
In-4, 5 p. et annexes. Fr. 1,—.

317. — Comité international de la Croix-Rouge. *Rapport résumé sur la revision des comptes du Comité international de la Croix-Rouge pour l'exercice 1946.* — Genève, mai 1947.
In-8, 11 p.

318. — Comité international de la Croix-Rouge. *Rapport sur les travaux de la Commission constituée pour étudier les dispositions conventionnelles relatives aux besoins religieux et intellectuels des prisonniers de guerre et des civils internés* (Genève, 3 et 4 mars 1947). Série I, n° 4. — Genève, mai 1947. In-8, 23 p. Fr. 0,50.
Traduction anglaise ronéographiée.

319. — International Committee of the Red Cross. *Report on the Work of the Preliminary Conference of National Red Cross Societies for the study of the Conventions and of various Problems relative to the Red Cross.* Geneva, July 26-August 3, 1946. Série I, n° 3a. — Geneva, 1947. In-8, 143 p. Fr. 3,—.
Traduction anglaise du N° 306.

320. — Max HUBER, Honorary President of the International Committee of the Red Cross. *Principles and Foundations of the Work of the International Committee of the Red Cross* (1939-1946). — Geneva, International Committee of the Red Cross, 1947. In-8, 41 p. Fr. 1,—.
Traduction anglaise du N° 304.

321. — Comité international de la Croix-Rouge. *Rapport sommaire sur les travaux de la Conférence d'experts gouvernementaux pour l'étude des Conventions protégeant les victimes de la guerre* (Genève, 14-26 avril 1947). — Genève, juin 1947. In-8, 180 p. Fr. 3,—.
Traduction anglaise ronéographiée.

322. — Comité international de la Croix-Rouge. *Le Comité international de la Croix-Rouge en Amérique latine.* — Genève, septembre 1947. In-8, 38 p. Fr. —,50.

Extraits de la *Revue internationale* de septembre 1947, (pp. 708-719; 725-749).

Comité international

LISTE DES PUBLICATIONS A CONSULTER

Jean-G. LOSSIER. *Solidarité*. Signification morale de la Croix-Rouge. — [Boudry], A la Baconnière, 1947. In-16, 131 p.

Liste des principaux articles consacrés au Comité international et à l'Agence centrale des prisonniers de guerre ¹

Mai 1947

- *** — History of the Red Cross (*Chinese Red Cross Monthly Bulletin*, Nanking, 31 mai).

Juillet-août 1947

- *** — Zijn Opbouw en Taakverdeling. — (*Het Rode Kruis. Officieel Orgaan van heh Nederlandse Rode Kruis Afdeling Indonesie*, Batavia, juillet).
- *** — Dr Marc A. Jaeger. — El Comité internacional de la Cruz Roja en la Postguerra (*Helvetica*, N^o 140, Buenos-Aires, juillet).
- *** — An Example for Europe. — (*St. Louis Globe Democrat*, St. Louis, 31 juillet).
- *** — Organización de la Cruz Roja Internacional (*Boletín Oficial de la Cruz Roja Cubana*, N^o 119-120, Julio-Agosto).
- *** — Das internationale Komitee vom Roten Kreuz (*Neues Berlin*, Berlin, 2 août).

Septembre 1947

- *** — Inter Arma Caritas (*Deutsches Rotes Kreuz, Mitteilungen*, Hambourg, septembre).
- *** — Un autografo di Garibaldi per la Croce Rossa (*Croce Rossa — Bollettino mensile della Croce Rossa Italiana*, Rome, septembre).
- *** — Un rapport de la Croix-Rouge. L'état sanitaire et le ravitaillement des pays libérés (*Le Monde*, Paris, 30 septembre).

Octobre 1947

- *** — Inter Arma Caritas (*P.T.T., Revue des Postes*, Berne, N^o 5, 11 octobre).
- *** — Genèvekonventionerna i stöpsleven (*Vart Röda Kors*, Stockholm, N^o 5, octobre).

¹ Cette liste contient l'indication des principaux articles que le Comité a reçus au cours des dernières semaines. Voir les listes publiées dans les livraisons antérieures.

Comité international

Dame Beryl OLIVER. — The Story of the Red Cross (*The British Red Cross Society Quarterly Review*, Londres, octobre).

*** — L'Œuvre du Comité international pendant la seconde guerre mondiale (*France Croix-Rouge*, Paris, novembre).

Ligue

Le Monde et la Croix-Rouge

Sommaire du numéro de juillet-septembre 1947.

Le rôle de la Ligue dans le domaine des secours. — Par Edw. W. WINSALL, directeur du Bureau des Secours de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. — *La Croix-Rouge et la lutte contre la tuberculose.* — Par le Dr Z. S. HANTCHEF, membre du Secrétariat de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. — *La Croix-Rouge tchécoslovaque au service de son pays.* — Par le général de division A. VICHEREK, président de la Croix-Rouge tchécoslovaque. — *Lunteren: Une grande lumière sur la lande.* — Par G. MILSOM, Sous-secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. — *Quand sévit un fléau... inondations... ouragans... explosions et incendies...* La Croix Rouge vient en aide aux victimes des catastrophes, des calamités et des désastres. — *La Croix-Rouge dans le monde.* — Programme américain de prévention des incendies. — Croix-Rouge autrichienne de la Jeunesse. — Cours sanitaires pour villageois en Bulgarie. — Hôpital de la Croix-Rouge danoise. — Infirmerie de la Croix-Rouge finlandaise. — « Goutte de lait maternel » de la Croix-Rouge française. — Croix-Rouge haïtienne de la Jeunesse. — Croix-Rouge hellénique. — Dispensaire de la Croix-Rouge italienne. — Transfusion sanguine. — Croix-Rouge polonaise. — La Croix-Rouge roumaine et la malaria. — Arrivée en Suisse d'enfants berlinois. — Propagande d'hygiène en Afrique du Sud. — *La presse Croix-Rouge.* — Publication de la Croix-Rouge canadienne. — Rapport de la Croix-Rouge danoise. — Publication de la Croix-Rouge américaine. — Rapport du Croissant-Rouge de l'Irak pour 1946. — Nouvelle publication de la Croix-Rouge irlandaise. — Nouveau bulletin de la Croix-Rouge luxembourgeoise. — Publication de la Croix-Rouge des Phi-